



NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL

Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des principes du **Pacte mondial des Nations Unies**.

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.

Développement Durable

Communication On Progress

Années 2016/2017

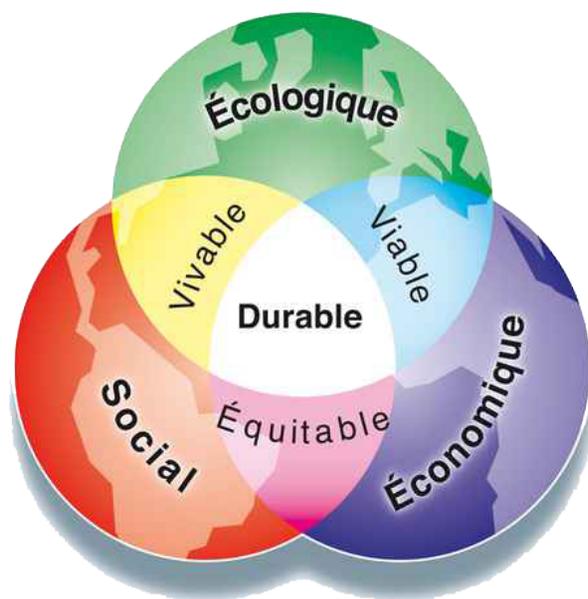


Des idées pour le
**Développement
Durable**

Groupe HEDIS et ses 12 filiales

AED - BHE - Blanc - Daugeron - Fichot Hygiène
Gama 29 - ICA Hygiène - Nicolas Entretien - Orru
Socoldis - Sodiscol - Sopecal Hygiène

Le développement durable, une base pour notre avenir.



Global Compact France, la naissance d'un changement inspiré par cette volonté forte de bien faire, de mieux faire.

Si un grand nombre des préoccupations du Compact Global des Nations Unies était déjà pris en compte chez HEDIS bien avant bien avant notre adhésion, nous poursuivons quotidiennement nos efforts afin de diffuser au maximum les principes fondamentaux.

La motivation suscitée par une telle démarche dans notre univers professionnel, démontre l'intérêt accordé aux valeurs de respect de l'environnement, de droit de l'homme, de droit du travail, ainsi que de la lutte contre la corruption.

Nous tenons ainsi à remercier tous nos partenaires et l'ensemble de nos équipes pour leur soutien, et sommes heureux de pouvoir éditer ce livret récapitulatif soulignant nos principales avancées depuis un an.

Cet état d'esprit doit nous permettre d'évoluer vers un monde plus sein, mais il nécessite l'investissement de tous.

Pierre-Yves ANDREVON
Président
Groupe HEDIS

Global Compact des Nations Unies



10 PRINCIPES pour SOUTENIR et APPLIQUER un ensemble de VALEURS FONDAMENTALES, dans les domaines des droits de l'homme, des normes de travail et de l'environnement, et de lutte contre la corruption.

Droits de l'homme

1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence ; et
2. A veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.

Droit du travail

3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;
4. L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;
5. L'abolition effective du travail des enfants ; et
6. L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

Environnement

7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;
8. A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ; et
9. A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Lutte contre la corruption

10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Principes relatifs aux droits de l'Homme

1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence; et

2. A veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.



« Les hommes naissent libres et égaux en droit »

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 Aout 1789

Dans le travail, comme dans tous les secteurs, il est difficile de mesurer, de quantifier voir même de démontrer que nous faisons bien preuve d'équité ; et pourtant quoi de plus important ! Si nous pensons tous (ou presque) qu'il n'y a rien de plus naturel que de traiter de la même manière une femme ou un homme, un étranger ou un français, qu'en est-il de leur conviction religieuse ?

Au sein du Groupe Hedis, nous avons décidé de ne pas nous fier aux apparences et d'ouvrir notre esprit aux différences sociaux-culturelles qui nous entourent.

C'est ainsi, que pour nos recrutements, nous ne prenons en compte que la valeur du travail, et ce, en dehors de tout autre critère.

Souvent arrivés par le biais de l'intérim, beaucoup de nos salariés sont passés en quelques mois du stade de l'emploi précaire à un emploi stable garanti par un CDI.

Des valeurs fortes au sein du Groupe Hedis, puisque après avoir sensibiliser nos fournisseurs au respect des droits de l'homme, nous souhaitons que le groupe HEDIS soit encore plus socialement responsable.

Nos projets pour l'année 2017 :

- Etablir une charte de non-discrimination à l'embauche, la promotion et la formation afin de responsabiliser les encadrants du groupe sur ce sujet.
- Intégration de cette charte dans le livret d'accueil destiné à tout nouvel entrant.

Principes relatifs au droit du travail

3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective;
4. L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire;
5. L'abolition effective du travail des enfants; et
6. L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

« Favoriser le pluralisme et rechercher la diversité (...) est un facteur de progrès pour l'entreprise. »

Extrait du site www.charte-diversite.com



Sur la période écoulée, le groupe HEDIS a sensibilisé ses fournisseurs sur le respect des droits de l'homme et la lutte contre le travail des enfants en leur adressant des courriers.

Pour la période à venir, le groupe HEDIS va se concentrer sur les conditions de travail de ses 600 collaborateurs répartis sur ses 12 filiales.

Nous allons nous assurer que tous les salariés bénéficient d'un entretien annuel et individuel d'évaluation avec leur responsable afin de faire le point sur le rôle de chacun durant l'année écoulée et de préparer l'année à venir.

Chaque nouveau collaborateur reçoit à leur arrivée de chaque nouveau collaborateur le « kit de bienvenue » comprenant le livret d'accueil, le règlement intérieur, diverses informations pratiques.

Le nouveau salarié se voit remettre son contrat de travail décrivant les termes et conditions de sa réalisation.

Le groupe s'engage à donner aux salariés le meilleur environnement de travail possible (PC fixe ou portable, équipements de protection individuelle, équipement de travail ergonomique.....).

Pour être fidèle à la charte de la diversité, le Groupe HEDIS s'est engagé dans une politique de recrutement uniquement basé sur la valeur du travail en dehors de tout autre critère. Nous ne tolérons aucune discrimination à l'embauche ou dans le déroulement de la vie professionnelle de ses salariés, notamment en matière de promotion interne et de formation. Nous favorisons l'évolution interne au recrutement externe afin de permettre à chaque salarié de connaître une évolution professionnelle.

En 2016, 95 % des collaborateurs du groupe HEDIS sont en CDI

Principes relatifs à l'environnement

7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement;
8. A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement; et
9. A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.



«Nous n'héritons pas de la Terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants»

Antoine de Saint-Exupéry

Le groupe Hedis intègre les préoccupations sociales, environnementales et économiques (RSE) dans ses activités.

Le Groupe Hedis encourage ses fournisseurs, clients et collaborateurs à poursuivre leur développement en matière d'environnement.

Nos fournisseurs

Nous sélectionnons rigoureusement nos fournisseurs et privilégions des industriels impliqués en matière environnementale et certifiés. La plupart d'entre eux sont certifiés ISO 9001, ISO 14001, voir OHSAS 18001.

La grande majorité de nos partenaires se sont engagés dans le développement durable.*
Et grâce à cette volonté commune à nos fournisseurs de préserver l'environnement, nous pouvons proposer des technologies respectueuses que ce soit en chimie, en ouate d'essuyage et en matériel de nettoyage.

Nous continuerons dans les années à venir à sensibiliser et encourager nos fournisseurs à avoir une démarche respectueuse de l'environnement.



* voir abécédaire en annexe.



Nos clients

Leurs commandes

Nous continuons à encourager nos clients à la massification de leurs commandes avec les objectifs suivants :

1. Diminuer le nombre de livraisons et par conséquent les émissions de CO₂
2. Réduire les manipulations (préparations, rangement...)
3. Réduire les volumes administratifs (moins de papier)

Nous les incitons à passer leurs commandes via les sites internet des filiales (moins de papier).

Leurs consommations de produits et de consommables pour l'entretien

Nous apportons à nos clients des solutions d'hygiène en leur proposant en priorité des produits concentrés avec des systèmes de distribution raisonné.

L'objectif est bien entendu d'utiliser la juste dose et de réduire au maximum les emballages.

Nous les formons a une bonne utilisation de leurs consommables et entamons ainsi une chasse et à la surconsommation et au gaspillage.

Autant de gestes pour l'environnement !

Nos collaborateurs

Nous sensibilisons l'ensemble de nos collaborateurs sur l'intérêt d'adopter une attitude écologique et responsable :

- Incitation aux économies d'énergie (eau, électricité) : détecteur de présence dans les sanitaires, robinets temporisés.
- Incitation à la réduction de la consommation de papier : notre personnel est formé à l'utilisation du scanner et aux sauvegardes informatiques. Nous leur demandons de réduire au maximum les photocopies et impressions des documents.

Des idées pour le développement durable

Du fait de ce positionnement fort pour le développement durable, la cellule de réflexion « Des idées pour le développement durable » a fait appliquer un certain nombre d'idée :

- Proposer systématiquement des alternatives écologiques en matière de produits et matériels à nos clients
- Equiper tous nos collaborateurs d'une messagerie.
- Ajouter dans les signatures automatiques des e-mails, l'inscription « N'imprimez que si nécessaire ».



Recyclage



Depuis 3 ans, le Groupe HEDIS valorise le tri et le traitement des déchets aussi bien dans les bureaux (papiers, bouteilles plastique et verre) que dans les dépôts (cartons, films).

Traitement des déchets industriels en conformité avec le Code de l'Environnement, les objectifs du Grenelle de l'environnement et la démarche ISO 14001 (valorisation des papiers, cartons, plastiques, bois).

- Le Déchet Industriel Banal (DIB) est trié et mis dans 2 conteneurs de 1000 litres, ils sont vidés toutes les semaines.
- Le déchet ménager est entreposé dans les conteneurs de 1000 litres avec le DIB (poubelles des bureaux et cafétéria)
- Le déchet carton est plié à plat, stocké et vidé dans la benne ECO DI**
- Le déchet plastique est mis en sac, stocké et vidé dans la benne ECO DI**
- Le déchet papier bureau est collecté à la source dans des cocottes qui sont vidées dans la benne ECO DI**.
- Nous tenons à disposition dans l'entrepôt un carton ou chaque salarié verse le contenu de sa cocotte à papier.
- Le déchet chimique sera entreposé par famille (Acide, Base, Chlore,...) dans les bacs de rétention et sera pris en charge par CDS.



**L'ECO Di est un conteneur sécurisé, fermé.

L'accompagnement de nos 12 filiales est un travail sur le moyen terme. En effet, les structures sont différentes selon des sociétés.

Si la plupart d'entre elles sont organisées pour la valorisation du tri, nous allons concentrer nos efforts pour accompagner celles qui le sont moins.

Pour le personnel sédentaire, nous constatons de temps en temps un relâchement concernant le tri des déchets de papier de bureau.

Nous allons reprendre une campagne de sensibilisation sur l'obligation de tri du papier.



**«La corruption est l'abus de pouvoir
reçu en délégation à des fins privées»**

Définition de l'ONG Transparency International

Principes relatifs à la corruption

10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

En adhérant au Global Compact des Nations Unies, le Groupe Hedis confirme son engagement à refuser toute forme de corruption.

Les conditions d'achat sont définies dans des accords écrits entre le Groupe Hedis (et ses filiales) et ses fournisseurs.

Les conditions de référencement d'un fournisseur au sein du Groupe sont :

- ses engagements dans le développement durable
- son offre produit
- ses conditions tarifaires

La centralisation des achats nous permet de prévenir les pratiques de corruption active et/ou passive au sein des processus achats (dessous de table, extorsions, fraudes, règles relatives aux cadeaux et invitations, etc.) ; définir et prévenir les conflits d'intérêts ; s'assurer du respect par les fournisseurs des standards en matière de prévention de la corruption.

A ce jour, le groupe HEDIS n'a enregistré aucune affaire juridique mettant en cause des responsabilités civiles et pénales et plus particulièrement concernant les thèmes définis au Global Compact.

ABÉCÉDAIRE FOURNISSEURS DU GROUPE HEDIS

Leurs engagements et démarches en matière de développement durable

3M :

3M figure depuis l'année 2000 parmi les entreprises de l'indice Développement Durable du Dow Jones (DDSI : Dow Jones Sustainability Index). Elle est, depuis octobre 2003, leader de ce classement.

En 2004, fruit de son engagement, le groupe 3M en France a reçu le 1^{er} Prix «Entreprises & Environnement» dans la catégorie «Management durable, décerné par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable.

En 2006, 3M Monde reçoit, pour la seconde année consécutive, le prix «Energy Star Sustained Excellence Award» de l'EPA (Environmental Protection Agency) qui récompense l'engagement et les efforts continus de 3M pour économiser l'énergie.

A

AMD : une production 100% Française

C

CGMP :

ECOLABEL EUROPÉEN pour la ouate et Céli-Ouate Nap

Certification VINÇOTTE pour le Terralove d'Ethik et Chic (seule norme permettant de faire la différence avec les «faux» produits biodégradables et compostables).

Certification Norme ISO 9001 : 2008

Label «ORIGINE FRANCE GARANTIE» pour la Ouate et Céli-Ouate Blanc Nap

D

DEB ARMA :

Le développement de leurs produits inclut une étude de l'impact environnemental dès le stade de faisabilité. Chaque nouveau produit doit apporter une amélioration par rapport à son prédécesseur. Deb s'emploie en permanence à améliorer la performance environnementale de ses produits.

Deb est à l'origine de l'utilisation de charges naturelles et biodégradables dans les formulations de produits lavants pour salissures fortes. Deb détient des brevets pour l'utilisation de certaines charges naturelles (maïs, poudres de noyaux d'olives ...).

DME SORMA :

Leur démarche de Développement Durable :

Transport : Diminution des émissions de gaz à effet de serre.

DME organise que des camions complets entre l'Italie et la France. Ils réceptionnent des containers métalliques avec les pièces détachées. Ce système permet d'économiser 30% de volume de transport et plus de 40% de consommation de cartons d'emballage et de palettes. (Dans un carton de chariot conditionné on retrouve plus de 30% de vide dû à leur configuration). Les containers sont retournés en Italie et réutilisés.

Flexibilité : Le fait de conditionner les chariots en France, génère une valeur ajoutée à la filiale et crée des emplois spécifiques permettant d'utiliser des personnes peu qualifiées ou handicapées.

Toutes les nouvelles créations de nouveaux matériels se font dans le respect du développement durable et de l'environnement.

G

GOJO France

Leurs engagements environnementaux :

Réduire la consommation d'eau de 30 % par rapport au niveau 2010 par utilisation, d'ici 2015.

Réduire les déchets solides de 25 % par rapport au taux d'utilisation de 2010, d'ici 2015.

Réduire l'émission de gaz à effet de serre de 5 % par rapport au taux d'utilisation de 2010, d'ici à 2015.

H

HYDENET ANIOS :

Depuis plusieurs années, les Laboratoires ANIOS se sont volontairement engagés dans une Démarche d'Entreprise intégrant trois valeurs fondamentales à leur système de management : Qualité, Sécurité, Environnement (QSE)

Afin de communiquer sur leurs engagements, ils ont développé une charte d'entreprise ANIOSAFE qui, au-delà des obligations réglementaires, montre leur volonté de combattre le microbe en respectant l'Homme et l'Environnement. A toutes les étapes de vie des produits ANIOS, la charte ANIOSAFE les engage à prendre en compte l'éco-conception, soit la protection de l'environnement dans l'élaboration des produits. Au même titre, la maîtrise des effets vis-à-vis de l'Homme est incluse dans cette charte.

Certifications : - Qualité de type ISO 9001 (version 2000)

- Sécurité de type OHSAS

- Environnement de type ISO 14001

K

KIMBERLY CLARK

2015 : Le Trophée des usines distingue le site Kimberly-Clark Professional de Villey-Saint-Étienne, qui fabrique des essuie-mains en papier roulé et plié. Son système de production est susceptible de servir de modèle aux industries de process continu.

HSE (Hygiène, Sécurité, Environnement) : usine disposant de sa propre station de traitement des eaux conforme aux normes environnementales et projetant la réduction de son utilisation en chlore et sa consommation d'électricité.

Fabrication française : 80 % des ventes en France sont fabriquées près de Nancy

Produits éco-labellisés : label ECOLABEL EUROPEEN

S

SCA HYGIENE : un acteur majeur dans le Développement Durable

TOP EMPLOYEURS

SCA France a rejoint le cercle très fermé et prisé des entreprises élues « Top Employer 2014 » pour ses pratiques RH exemplaires. Seules 52 entreprises en France ont reçu cette prestigieuse récompense cette année.

ETHISPHERE INSTITUTE

Pour la septième année consécutive, SCA figure au palmarès mondial des sociétés les plus éthiques.

CLASSEMENT WWF DES PRODUCTEURS DE PAPIER ÉCO-RESPONSABLES

Le WWF a récompensé SCA pour sa transparence exemplaire en matière d'empreinte écologique en incluant le Groupe dans le Classement WWF 2013 des producteurs de papier éco-responsables.

CLIMATE DISCLOSURE PROJECT (CDP)

SCA figure dans l'indice Climate Disclosure Leadership. Le CDP est une association indépendante à but non lucratif qui entretient la base de données primaires relatives au changement climatique fournies par des entreprises la plus importante au monde.

INDICE FTSE4GOOD

Le FTSE4Good est un indice boursier qui mesure les performances de sociétés satisfaisant à des normes internationalement reconnues en termes de responsabilité d'entreprise. SCA fait partie de l'indice mondial de développement durable FTSE4Good depuis 2001.

PACTE MONDIAL

SCA est membre du « Global Compact », ou Pacte Mondial des Nations Unies, depuis 2008. Les rapports de communication sur le progrès (CoP) établis par SCA pour 2008 et 2009 ont par ailleurs été sélectionnés par le Global Compact comme représentatifs des meilleures pratiques.

Indice MSCI World ESG

SCA figure dans l'indice MSCI World ESG, un fonds très diversifié d'entreprises internationales affichant d'excellents scores en matière d'action environnementale, sociale et de gouvernance par rapport à leurs homologues du même secteur.

NORDIC SUSTAINABILITY STARS

SIX STAR est un indice nordique de développement durable lancé en 2009 par SIX et Ethix SRI Advisors. SCA figure parmi les 25 premières entreprises suédoises du classement.

SEALED AIR (Diversey Care) :

2009 : Membre fondateur de la table ronde du WWF sur l'eau chargée d'établir des standards d'utilisation de l'eau et d'en aborder les problèmes de qualité

2008 : Diversey devient membre du programme Climate Savers du WWF

2005 : Charte du nettoyage durable de l'AISE, 1ère société d'hygiène professionnelle reconnue

1994 : Trophée du Programme Environnemental des Nations Unies Médaille d'or décernée pour leur accomplissement mondial.

Solutions éco-labellisées

- Produits éco-certifiés (Ecolabel Européen + Nordic Swan)
- Pure –Eco : technologie + performantes (tensio-actifs dérivés du sucre, gomme naturelle ...)
- Faible dosage – Emballage 100% recyclés.

SPHERE (JM Plast et Jet Sac)

Leur démarche environnementale :

- Proposer un produit dont la fabrication demande moins de ressources non renouvelables : principe d'éco-conception.
De façon concrète, proposer des sacs plus fins tout en assurant une composition technique qui permette de répondre aux exigences de l'utilisateur final (travail sur la matière et le processus de fabrication), ou proposer des sacs en matière issue de ressources renouvelables (biomatériaux issus de l'agriculture).
- Limiter l'impact des déchets de production sur l'environnement
Grâce à son unité de recyclage, Jet'Sac revalorise 100% du déchet de polyéthylène généré lors de la fabrication des sacs poubelle.
- Revaloriser le produit une fois son utilisation terminée : principe du recyclage
Les sacs en polyéthylène sont récupérés et réutilisés en amont dans le processus de fabrication (nécessite une filière de collecte et de recyclage du déchet plastique).
Les sacs en matière biodégradable se dégradent naturellement en obtenant du compost.

Label «ORIGINE FRANCE GARANTIE» :

- Les usines françaises fabriquent environ 70% de la production totale du groupe.
- Deux facteurs ont contribué à cette politique du «Fabriqué en France» :
 - D'une part, le choix de l'innovation constante associé à une politique tournée vers l'environnement : gamme de sacs recyclés provenant de la collecte sélective, gamme biodégradable à base de fécule de pommes de terre française, gamme de sacs «Vegetal origin» faits à partir de matériaux végétaux réduisant fortement l'empreinte carbone,
 - D'autre part, la productivité liée à l'automatisation de l'outil industriel et à la haute qualification des collaborateurs de l'entreprise.

La force d'un groupe

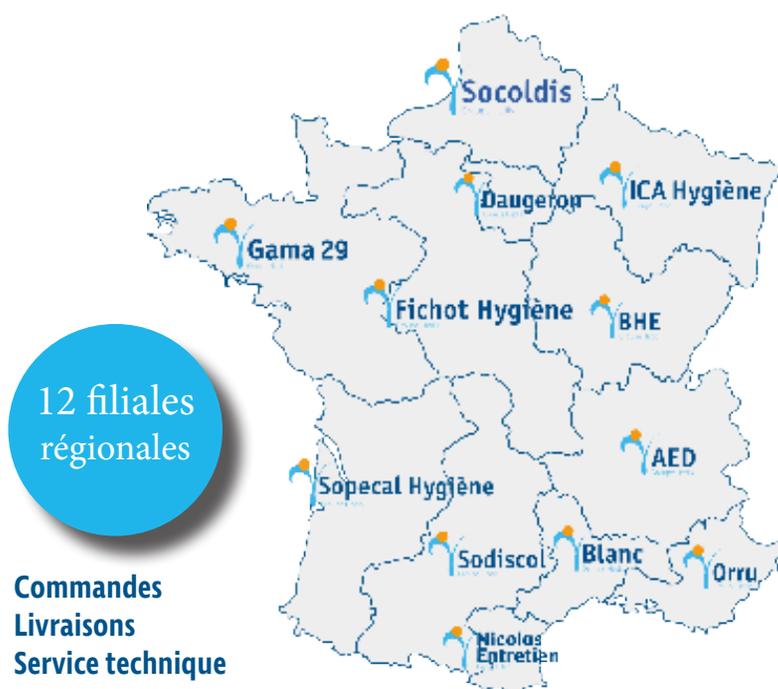
- puissance d'achat : 150 fournisseurs référencés
- puissance de vente : centrale de référencement + couverture nationale
- une gamme complète de produits

Groupe de sociétés de distribution de produits et de matériels d'hygiène et de propreté destinés aux :

- Collectivités
- Industries
- Entreprises de Propreté
- Métiers de bouche
- Hôtellerie-Restauration
- Restauration d'entreprise

Gammes de produits intégrant les préoccupations Sociales, Environnementales et Économiques

Solutions adaptées respectueuses de l'environnement et des hommes.



- ▶ Écoute
- ▶ Conseil
- ▶ Proximité
- ▶ Suivi
- ▶ Formation du personnel

Prestations associées :

- audits
- protocoles,
- contrôle des doseurs

Services et conseils identiques pour tous !



HEDIS

140 Rue Victor Hugo
92300 LEVALLOIS-PERRET
Tél 01 42 70 54 55 – Fax 01 42 70 54 47
contact@groupe-hedis.com - www.groupe-hedis.com

